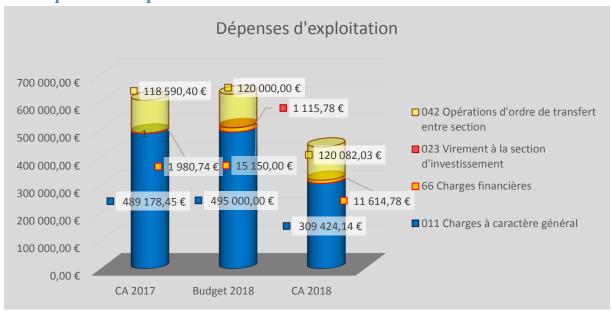
# RAPPORT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

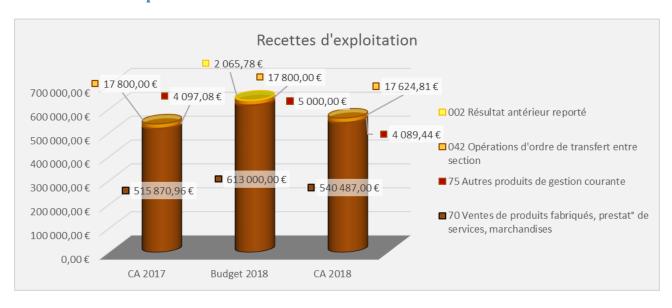
### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

## Les dépenses d'exploitation



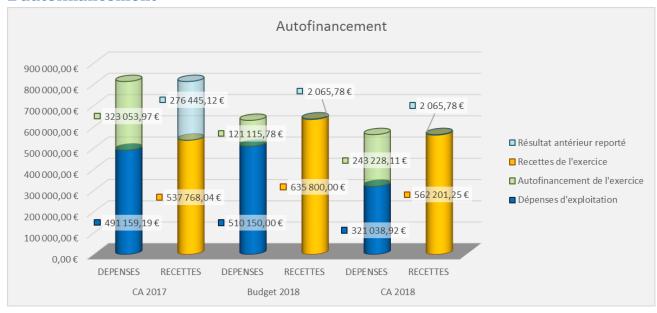
Les dépenses d'exploitation sont essentiellement constituées du versement de la participation de la Commune au SAMINE en vue du règlement des charges d'assainissement à la ville de LYON. En 2018 on constate l'augmentation des charges financières correspondant aux dépenses d'intérêt de l'emprunt souscrit en 2017.

## Les recettes d'exploitation



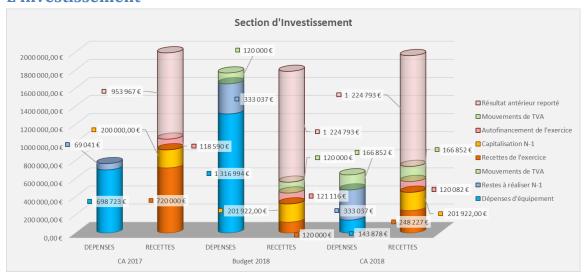
Les recettes d'exploitation sont constituées essentiellement des produits de la part communale de la redevance d'assainissement.

#### L'autofinancement



En 2017, la baisse des recettes perçues, conjuguée au versement au budget général d'une participation aux frais de gestion, ont impacté l'autofinancement qui a essentiellement été généré par le résultat antérieur reporté. En 2018, la participation du budget d'assainissement aux frais de gestion du budget général n'a pas été réalisé, les dépenses d'investissement provenant majoritairement d'opération déjà engagées. Ainsi la différence entre recettes et dépenses en 2018 a permis de générer un autofinancement suffisant.

#### L'investissement



Les opérations principales de 2018 ont été les suivantes :

80 - Pl de la République 232 747,81 €